

Couvrir le visage est nécessaire

Toutes les personnes qui entrent ou restent dans cet endroit doivent porter un masque qui couvre le nez, la bouche et le menton comme l'exige le règlement municipal 101-2020.



Veillez vous tenir à 2 mètres des personnes en dehors de votre cercle social.
Veillez vous désinfecter les mains avant et après votre visite.